

Localisation
Asnières-sur-Seine

Maîtrise d'Ouvrage
SCCV ASNIERES LOT D, représenté par
EMERIGE & VINCI IMMOBILIER

Équipe de maîtrise d'œuvre
Ateliers 2/3/4/ (architecture) - CET/SERO
(bet fluides / structure) - E-GET (MOEX) - P2
Ingénierie (bet chantier : visa techniques) -
Qualiconsult (BCT et SPS) -
SERIATION (bet HQE) - Alto (bet
environnement) - DAL (économiste) - David
BESSION GIRARD (paysage)

Nature du projet
Logement

Programme
201 logements dont 102 en accession (bat.
A et D) et 99 logements sociaux (bat. B/C)

Prix/Distinctions
Lauréat Pyramide d'Argent : Grand prix
régional

Statut
Construit

Surface
13 650 m²

Calendrier
Livraison Juin 2019

Coût de l'opération
23 M € HT

Entreprises
SICRA

Crédits
©Clément Guillaume
©Ateliers 2/3/4/



Le projet architectural a été conçu selon les principes suivants :

- S'insérer dans le quartier des Constellations tout en matérialisant, avec le lot situé en face, un « poumon vert », écho végétal à la place du soleil.
- Apporter une attention particulière sur l'insertion du projet dans son environnement paysager.
- Conserver un rapport plein/vide permettant une échelle adaptée au tissu urbain et ainsi réaliser une transition urbaine qui mette en relation les typologies variées présentes autour du site.
- Concevoir des logements qui conjuguent qualité de vie et appropriation des habitants.
- Mettre en place un parking aérien à proximité de l'arrêt de Tram.
- Fragmenter le bâtiment afin de réduire visuellement son échelle

Le volume est décomposé en 3 parties :

- Le soubassement qui comprend le parking.
- Le rez-de-chaussée, traité en « joint creux », qui inclut les locaux communs, l'accès au sous-sol et les halls de distribution.
- Le corps principal, composé de logements et réparti sur quatre niveaux forme un volume fragmenté afin d'en réduire visuellement son importance.

Le rapport au sol est d'autant plus important qu'il permet à la fois d'asseoir le bâtiment,

d'en alléger sa perception malgré sa hauteur et de gérer un décalage des logements par rapport au niveau de la rue.

La déclivité du terrain est absorbée dans la hauteur du socle qui accueille principalement les stationnements. Ils sont en liaison directe avec le niveau de la rue afin d'éviter la multiplication des rampes d'accès et de proposer une liaison simple pour les services tels que les locaux poubelles, les encombrants ou les locaux vélos.

Le traitement du RDC, en « joint creux » de par sa matérialité, sert d'interface entre le soubassement et le corps principal. Afin de proposer la meilleure qualité possible en termes d'intimité, le RDC est surélevé et continu. Il est le seul à accueillir des balcons filants, témoins d'une transition franche avec le corps. Il intègre les halls d'entrée dont la séquence architecturale sert d'espace de transition, des perméabilités visuelles et physiques.

Les terrasses

Chaque logement est en lien avec les espaces extérieurs. Il bénéficie d'une terrasse privative réalisée en surplomb en direction des vues les plus dégagées.

Le traitement des terrasses se lit en deux séquences. Les deux premiers niveaux accueillent des terrasses volontairement désaxées d'un étage à l'autre afin de s'apparenter à des « perchoirs » ou des cabanes dans les arbres. Des « périscoptes »

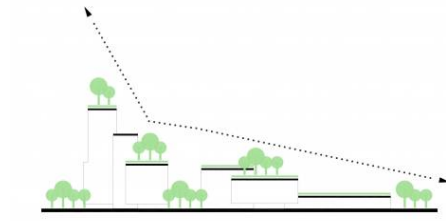
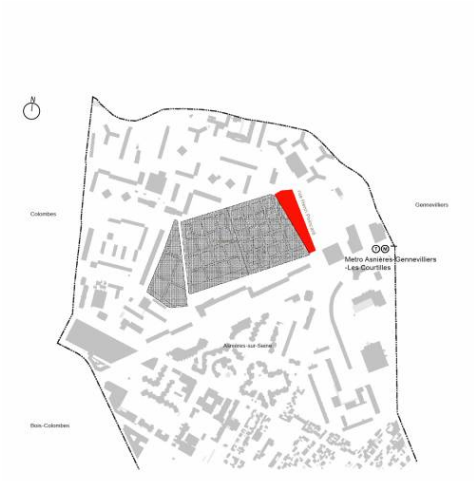
se greffent aux deux derniers niveaux afin d'accentuer le lien avec les vues « lointaines ».

Le corps principal

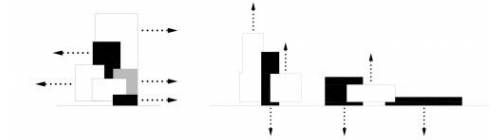
A l'aplomb du socle, trois ailes clairement identifiées s'élèvent pour former un U. Elles sont séparées par des failles marquées par un retrait laissant place à une segmentation réduisant ainsi l'échelle visuelle du bâtiment. Ces retraits qui se retrouvent également sur les façades nord-est et sud-ouest participent à une volonté de rythmer et séquencer le bâtiment.

légendes

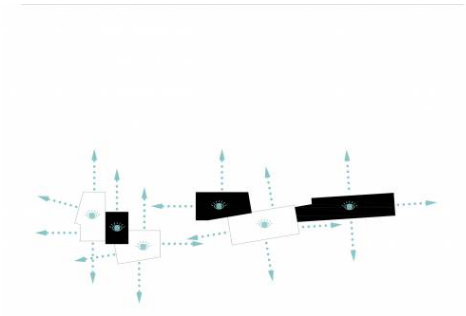
- 01 Skyline : ascension Sud-Nord
- 02 Posés / Soulevés - Alignés / En retrait - Clairs / Foncés
- 03 Percées lumineuses



01



02



03



